

Notes de la page 3.13

1) Dans notre formulation, nous faisons abstraction d'un problème considérable, mais que nous n'avons pas les moyens de traiter actuellement. Ueberfremdung est un terme de langue allemande, xénophobie un terme de la langue française. Ces faits posent de multiples questions que nous pouvons seulement énoncer ici. C'est tout d'abord celle de leur "traduction". Ueberfremdung terme unique en allemand n'a pas de correspondant exact en français, mais la traduction qui s'est imposée, "surpopulation et emprise étrangère", a fonctionné elle aussi comme une formule, bien que sa circulation ait sans doute été moindre. De même le terme xénophobie qui a circulé massivement en Suisse romande a sans doute moins circulé sous sa forme équivalente en allemand, Fremdenhass. Et nous ne parlons pas ici des autres langues nationales pour lesquelles nous ne possédons pas de matériel.

Nous avons vu au premier chapitre comment dans le discours syndical diverses significations circulaient, qui oscillaient entre deux pôles sémantiques présents implicitement dans Ueberfremdung et explicitement dans son équivalent en français. Mais il serait nécessaire d'approfondir les relations entre les différentes versions de ces formules et les formations sociales relativement différentes dans lesquelles elles ont circulé. En effet de plusieurs points de vue les formations sociales alémaniques et romandes présentent des différences. Ces différences ne sont pas analysées dans notre travail.

2) Rappelons que nous empruntons cette notion à J.P. Faye. Elle désigne chez lui la constitution et la mise en circulation du syntagme Etat Totalitaire. Pour notre part nous ne suivons pas la constitution proprement dite de nos formules, qui, toutes deux, préexistaient à leur mise en circulation dans les années 60, mais seulement les conditions de cette mise en circulation, les transformations qu'elles ont subies et le choc qui les a opposées. Sur la formule Etat Totalitaire, voir "Langage, histoire, action: les recherches de J.P. Faye", cahier no 26, Centre de Recherches sémiologiques, Neuchâtel, septembre 1976.

3) Lexique des lieux communs de la xénophobie, document d'un groupe de travail romand, édité par le Centre social protestant (1974), diffusé par divers journaux de Suisse romande.
Pour? Contre! Vademecum d'information, édité par le Comité Suisse 80, (1974)

Des documents que nous n'analysons pas ici sont un très bon exemple de la manière dont le débat a été mené par certaines institutions. Ainsi le document du Centre social protestant oppose aux "lieux communs xénophobes", c'est-à-dire aux énoncés qui de son point de vue constituent la formule xénophobie, un discours fondé à la fois sur des vérités d'ordre scientifique (sociologique, économique) et d'ordre moral.

Quant au document Suisse 80, comité vivant de subventions privées, il oppose plus directement "la vérité" des faits économiques et sociologiques aux "On dit..." de la xénophobie.

- Ils ont des coutumes culturelles, familiales, politiques différentes des nôtres
- Ils font du bruit
- Ils nous prennent nos logements
- Ils font beaucoup plus d'enfants que nous et encombrant nos écoles
- Ce sont eux qui commettent les crimes
- Ils font des heures supplémentaires et travaillent plus vite
- etc.

Pour? Contre!

- On dit... Les étrangers sont une lourde charge pour nos institutions sociales
- On dit... Quand les travailleurs étrangers seront partis, il y aura des logements moins chers.
- On dit... Les travailleurs étrangers sont la cause de la charge excessive de notre infrastructure: c'est pour eux que nous construisons des logements, des routes, des écoles, des hôpitaux, etc.
- On dit... Il y a trop de malfaiteurs parmi les étrangers
- etc.

De tels documents attestent la circulation intense des formules et font apparaître des familles d'énoncés qu'elles cristallisent. Nous aurons à revenir encore sur ces documents dans la mesure où ils ont été des armes dans les batailles sur les mots et où l'on y trouve une utilisation politique du discours scientifique. Nous les citons ici pour donner un exemple de ces familles paraphrastiques liées à la circulation sociale des formules. Pour chacune des formules on peut trouver dans le matériel dont nous disposons une multitude d'énoncés susceptibles de se condenser dans l'une ou l'autre. De l'existence de ces énoncés et de la circulation des formules nous tirons la notion de réfèrent social. Nous entendons par là que dans les années 60-70 tout locuteur, individuel ou collectif, savait ou prétendait savoir ce que "signifiaient" ces formules. Cela n'implique pas bien sûr que tous leur donnaient la même signification, mais seulement qu'elles appartenaient l'une et l'autre à une catégorie sémantique commune à l'ensemble de la formation sociale, au même titre que d'autres formules, plus anciennes, comme patrie, neutralité, indépendance nationale, communisme, liberté,

étranger, (à la différence d'autres formules, qui peuvent exister dans d'autres pays ou à d'autres époques, mais n'ont pas en Suisse actuellement de référent social, comme, par exemple, révolution nationale, impérialisme, autogestion ouvrière, etc.).

Cette notion de référent social commun dans une formation sociale n'en exprime nullement l'homogénéité. Elle exprime le fait que dans un certain état des rapports de forces sociaux, des formules surgissent dans le langage par rapport auxquelles l'ensemble des forces sociales, l'ensemble des locuteurs sont contraints de prendre positions, de les définir, de les combattre ou de les approuver, mais de toute façon, de les faire circuler d'une manière ou d'une autre. Ces formules, en tant que produits de l'histoire, sont toujours l'objet de luttes et l'enjeu de ces luttes pour les différentes forces sociales c'est d'imposer leur propre référent comme référent général. Pour prendre un exemple dans une autre formation sociale nous pourrions dire qu'en 1973 a surgi en France une formule: le Programme Commun de la Gauche et que depuis cette époque une bataille se mène au sein de la société française autour du référent social de cette formule. Cette bataille sur les mots fait partie intégrante de la lutte des classes en France.

Dans notre cas, le référent social est également au centre d'une bataille sur les mots qui se joue entre les différentes forces sociales. L'objet de cette bataille ne se concentre pas dans une seule formule, mais dans deux formules qui se sont opposées dans leur circulation. Nous ne pouvons pas définir le référent social a priori, il faut le rechercher à la fois dans les discours communs aux deux formules et dans les énoncés qui les opposent. D'une part on trouve l'opposition entre l'affirmation de l'existence de l'Ueberfremdung par les partisans des initiatives et sa négation par leurs opposants; mais un discours sous-jacent commun, celui du patriotisme, entre en contradiction avec la négation pure et simple de l'Ueberfremdung. Le discours scientifique ("démonstrations" économique et sociologique), requis par les opposants, ne suffit pas à effacer le lien qui unit Ueberfremdung et discours patriotique. Le discours moral (voire "médical") est alors requis pour déplacer les termes du débat: la formule xénophobie et les énoncés qu'elle condense permettent d'effacer, du moins dans le débat

institutionnalisés des campagnes, le lien entre Ueberfremdung et discours patriotique dominant, et qui faisait d'elle une formule dominante.

Nous faisons donc l'hypothèse suivante, qui s'ajoute à notre première hypothèse sur l'existence d'une formation langagière xénophobe en Suisse sur la base d'un référent social initial qu'il faut rechercher dans le discours patriotique, le référent social qui fonde la formation langagière xénophobe est à rechercher à la fois dans la circulation de la formule Ueberfremdung et dans celle de la formule xénophobie qui s'y oppose, sans rompre radicalement avec le référent initial commun¹⁾.

Énonçons cette hypothèse en des termes plus concrets. Alors que les promoteurs posent dans le texte même de leurs initiatives le problème de la limitation du nombre des étrangers en Suisse et que dans leur presse les théoriciens des mouvements anti-étrangers avancent prioritairement la notion de surpopulation étrangère, l'objet du débat polémique, au cours des campagnes préparant les votations du 7 juin 1970 et du 20 octobre 1974 s'est déplacé de la question de la surpopulation à l'accusation de xénophobie. Les adversaires de l'initiative, majoritairement d'accord sur la nécessité de défendre une politique de contingentement, mais opposés aux modalités que proposaient les initiatives, ne pouvaient entrer sans risque sur le terrain de la "lutte contre la surpopulation". Combattre une initiative en arguant seulement qu'elle est inutile puisque un article de loi précise que les autorités doivent tenir compte des intérêts moraux et économiques du pays ainsi que du degré de "surpopulation étrangère" aurait été insuffisant au moment où, de réelles tensions sociales, que d'aucuns attribuaient à la présence massive d'immigrés se faisaient jour en Suisse.

1) Une analyse des pratiques langagières des lettres centrée autour de l'utilisation des pronoms personnels révèle par exemple que le "débat" se joue entre "nous" et "nous" (les Suisses). Derrière ce fait linguistique dont nous aurons à rendre compte plus en détail, apparaît une proposition idéologique dominante qu'il s'agira de mieux expliciter: "les Suisses" forment un corps homogène: le peuple suisse. Le discours patriotique instaure une identité implicite entre la Suisse et les Suisses (elle, nous); la polémique entre partisans et opposants ne peut que faire le départ entre "bons" et "mauvais" Suisses.

Pour passer réellement à l'offensive il fallait donc trouver un autre terrain pour mener la polémique. Parmi les adversaires des initiatives ceux qui détenaient le pouvoir économique, politique et idéologique, momentanément menacé, imposèrent celui de la xénophobie. Ils transformèrent ainsi, au sein des débats, les rapports de forces politiques, forçant les partisans à abandonner partiellement leur offensive contre la politique gouvernementale en matière d'immigration, pour se retrancher dans un discours défensif: "nous ne sommes pas xénophobes, mais...". C'est un aspect de ce discours défensif qui retient notre attention dans la chapitre suivant. Nous y analysons quelques caractéristiques des pratiques langagières de partisans de l'"initiative Schwarzenbach" à travers des lettres de lecteurs à leur quotidien.

IV. ASPECTS DES PRATIQUES LANGAGIÈRES DANS DES LETTRES DE LECTEURS À LEUR QUOTIDIEN

Dans une recherche sociologique sur le discours des partisans et des adversaires de l'initiative populaire de l'Action Nationale du 20 octobre 1974, dont un rapport est paru récemment¹⁾, J.-M. Jaeggi et U. Windish se sont livrés à une analyse de contenu approfondie d'un ensemble de lettres de lecteurs à leurs journaux (ou à la T.V.). Du point de vue sociologique qui était le leur, ils se proposaient d'analyser "de manière comparative la structure et le fonctionnement de la pensée des partisans et des adversaires de l'Action Nationale" (préambule). Ils insistaient sur les caractères "relativement brut, spontané, produit à chaud" de leur matériel, et sur le fait qu'il ne constituait pas un échantillon représentatif au sens sociologique du terme, malgré l'importance de ce matériel.

Mais ces limites faisaient la spécificité de leur démarche et de leurs objectifs: il s'agissait d'étudier en profondeur et concrètement ce qui "se cache derrière un tel type de discours" (p. XI), quels en sont les traits essentiels et ce qu'on peut "dire au sujet de ces traits essentiels" (p. XI). Par là même, et en opposition avec une grande partie de la sociologie où l'on retrouve difficilement, à travers les "impressionnantes montagnes de données chiffrées et éparses" "la logique-en-acte d'un discours" (p. XIII), il s'agissait pour les auteurs:

"d'oeuvrer dans le sens d'un remembrement de la connaissance relative à certains phénomènes sociaux, phénomènes qu'un simple inventaire de traits ou qu'une analyse thématique ne livre jamais qu'en ordre dispersé. Nous aimerions restituer un phénomène social dans sa réalité et son intégralité signifiante" (p. XIII)

Quel est en réalité le résultat de ce travail? Les auteurs montrent fort bien, en citant de nombreux passages de lettres et en les commentant, comment les partisans de l'AN perçoivent les rapports

1) J.-M. JAEGLI et U. WINDISCH (avec le concours de G. DE RAHM): "Xénophobie" et "non-xénophobie". Analyse sociologique du discours des partisans et des adversaires de l'initiative populaire de l'Action Nationale du 20 octobre 1974, Rapport exploratoire. Université de Genève, Département de Sociologie, octobre 1976, ronéo, 142p.

sociaux et comment à travers cette perception, révélée par le discours, il est possible de décrire la structure et le fonctionnement de leur pensée; il est même possible à partir de là d'établir une typologie des partisans de l'AN, et l'on peut aussi montrer les points de rupture entre eux et les opposants de l'AN. Cette démarche pose pourtant des problèmes considérables, qui ne sont pas ceux qu'évoquent les auteurs dans leur mise en garde initiale.

Est-il possible de procéder à une analyse de contenu sans s'interroger sur la place du langage dans les phénomènes sociaux? Cela aboutit contradictoirement à affirmer qu'il se cache quelque chose sous le langage et en même temps à traiter le langage comme miroir, reflet de la structure et du fonctionnement de la pensée. Est-ce en cherchant à décrire la structure et le fonctionnement de la pensée des partisans et des opposants de l'AN, qu'on restitue le phénomène de la xénophobie "dans sa pleine réalité et son intégralité signifiante"?

Ces deux questions contiennent implicitement les critiques que nous pouvons adresser à ce type de recherches; même si l'utilisation de l'analyse de contenu nous paraît condamnée théoriquement, et si la description d'un fait social et historique sous un angle psychologique ne nous semble pas justifiable, nous sommes d'accord avec nombre de conclusions que le rapport propose. Nous voulons seulement montrer ici, à travers un exemple pourquoi, alors que notre matériel est partiellement identique, nous l'exploitons de manière très différente des auteurs du rapport.

Pourquoi les partisans de l'AN ressentent-ils les étrangers comme des concurrents?

Dans leur description des traits caractéristiques de la perception des rapports sociaux par les partisans de l'AN, les auteurs du rapport soulignent trois critères qui déterminent la "structure nodale de leurs discours" (p. 1): la nationalité comme critère fondamental de la différence sociale, l'opposition dirigeants/reste de la population, l'opposition normalité/déviance. Donnant ensuite de nombreux exemples de lettres où fonctionnent ces catégorisations, ils analysent par exemple la concurrence fait aux Suisses par les étrangers dans les termes

suivants:

"La plupart des partisans de l'Action Nationale ressentent les étrangers comme des concurrents qui bénéficient d'avantages importants" ... "L'importance déterminante que prend la nationalité dans le système perceptif des partisans de l'Action Nationale aboutit non seulement à passer sous silence les possibilités de concurrence entre Suisses, mais à dénoncer la concurrence, perçue comme inacceptable et parfois comme déloyale, entre étrangers et Suisses" (p. 8-10).

Ce type de remarques, qui partent d'un résumé et d'une glaise de divers passages de lettres pour en tirer des conclusions sur le système perceptif de ceux qui les écrivent, revient en fait à regrouper les lettres dont on a l'impression qu'elles "ont le même sens" et à décrire leur contenu à partir des mots qui y apparaissent. On peut alors décrire la logique des argumentations présentes dans les lettres:

"Les faits relatés le sont en fonction de cette rationalisation préalable sans que le besoin de preuves concrètes apparaisse. Sur cet a priori se plaquant des généralisations nées d'expériences particulières". (p. 10).

Mais l'analyse du système perceptif des partisans de l'AN ne va pas plus loin.

Tout au plus note-t-elle encore qu'"Un sentiment d'injustice et de spoliation est à la base de cette logique, sentiment qui prend naissance dans des situations concrètes interprétées ultérieurement en terme de concurrence entre groupes nationaux" (p. 10).

Pour dire rapidement les choses, nous ne pensons pas qu'une telle démarche restitue à la xénophobie "sa pleine réalité et son intégralité signifiante". En effet de deux choses l'une: ou la xénophobie est le produit de mécanismes psychologiques et il faut dans ce cas ne pas faire entièrement confiance au langage pour nous dire comment elle fonctionne, car ces mécanismes pourraient bien être de l'ordre de l'inconscient où le sens n'est pas transparent dans les discours, ou bien la xénophobie est un produit de l'histoire d'une formation sociale, mais alors il faut montrer comment ses mécanismes sont reliés au fonctionnement de cette formation sociale. Dans les deux cas, il n'est pas possible de prétendre décrire le phénomène en ne partant que de textes. Certes les auteurs rappellent dans leur introduction:

"En réalité, nous ne faisons pas une recherche sur la "xénophobie" en soi et pour soi. Nous serons de toute façon continuellement amenés à établir des liens entre cette manifestation superstructurelle et les conditions infrastructurelles auxquelles elle est liée et dont elle émerge" (p. XV).

Dans l'exemple que nous avons considéré, nulle part cette liaison n'est opérée, or nous pensons avoir montré, dans ce cas, comment ce que les auteurs du rapport appellent un "sentiment d'injustice", un "sentiment de concurrence déloyale" est en réalité le produit de mécanismes économiques provoquant des tensions sociales et comment ces tensions sociales s'expriment dans des discours qui ne sont pas tant le reflet de mécanismes psychologiques que de rapports de forces sociaux. Il ne s'agit donc pas pour nous d'analyser les lettres pour elles-mêmes, comme reflets de mécanismes psychologiques, mais comme constituants, dans leurs formes et dans les significations qu'elles véhiculent, de ce que nous avons appelé la formation langagière xénophobe. Il faut également analyser la spécificité de ces lettres en tant qu'elles sont le produit d'une pratique langagière spécifique, déterminée par une situation institutionnalisée (la campagne des votations, le courrier des lecteurs d'un journal). Ces analyses ne peuvent se résumer à une analyse de texte, et ne visent pas à caractériser le fonctionnement d'une pensée, mais celui d'une formation sociale.

C'est donc un travail assez particulier et très différent de celui de J.-M. Jaeggi et U. Windisch que nous abordons ici. Les lettres¹⁾ que nous allons examiner présentent certes les mêmes caractères que leur matériel: relativement brut, spontané, produit à chaud. Nous aimerions dans une première étape examiner précisément ce qui leur confère ces caractères. En d'autres termes, plutôt que de les examiner comme des produits achevés, en quelque sorte comme un corpus qui, une fois ses spécificités décrites, peut être analysé comme un tout fermé sur lui-même, nous voulons examiner les conditions qui déterminent leur production. Dans le présent travail, et compte tenu des analyses et des hypothèses que nous avons formulées dans les chapitres précédents nous examinerons ici deux points:

1) Notre matériel, pour le présent travail est constitué de 93 lettres envoyées par des lecteurs à la Feuille d'Avis de Lausanne durant la campagne de 1970, du mois d'avril au mois de juin. Ces lettres nous ont été communiquées, sous forme de photocopies rendues anonymes de manuscrits originaux. Un grand nombre d'entre elles ont été partiellement publiées dans les colonnes que le journal avait consacrées durant les mois de campagne au débat autour de l'initiative. La plupart d'entre elles émanent de lecteurs partisans de l'Action Nationale. Nous remercions la rédaction de 24 Heures, qui nous a communiqué ces lettres, ainsi que celles de la campagne 1974 que nous exploiterons ultérieurement.

- 1) les lettres présentent des formes linguistiques extrêmement hétérogènes qui empêchent de les rassembler en un tout homogène présentant des formes et un contenu comparable. Il faut analyser préalablement les pratiques langagières qui les fondent.
- 2) Compte tenu de ces pratiques langagières diversifiées, il est possible néanmoins de repérer dans les lettres certaines régularités dans leur forme et dans leur contenu. Ces régularités formelles et sémantiques renvoient au fonctionnement de la formation langagière xénophobe au sein de la formation sociale suisse.

1) La diversité des pratiques langagières

Dans un article qui concluait la campagne sur l'initiative que la Feuille d'Avis de Lausanne (FAL) avait largement répercutée dans ses colonnes, en ouvrant notamment un courrier de lecteurs, le rédacteur responsable, J.-M. Vodoz faisait la remarque suivante à propos d'une lettre qui avait été publiée:

Jouons franc jeu. Nous avons été surpris. De grosses fautes d'orthographe (sic! mais dans un texte imprimé on appelle cela "coquilles") et de syntaxe -que, sur sa propre demande, nous avons respectées!- parsemaient les lignes dont l'auteur osait traiter les Italiens d'analphabètes. C'était ridicule, et nous avons cru que nos lecteurs s'en amuseraient. Au lieu d'un éclat de rire, il y eut un roulement de tonnerre. Les protestations elles-mêmes témoignèrent qu'à sa façon fruste et grossière, le malheureux s'était fait l'interprète de sentiments plus répandus et plus violents qu'on ne l'avait pensé" (FAL, 21.5.70).

Et l'auteur de raconter ensuite comment dans des usines vaudoises, des ouvriers, suisses et immigrés, en vinrent aux mains à propos de cette lettre, et comment cette polémique se répercuta en Italie où des journaux publièrent la lettre, dans une traduction qui en supprimait l'effet de dérision que le journal avait voulu lui donner initialement. Il concluait sur le caractère explosif du terrain sur lequel le journal s'était avancé en publiant une telle lettre. Les langages, et leur forme même, sont actifs comme on le voit dans cet exemple; mais si nous pouvons constater avec le journaliste qu'on avance ici "en terrain dangereux", il nous faut reconnaître que nous sommes totalement démunis pour décrire véritablement les pratiques langagières dans leurs effets sociaux. Tout au plus pouvons-nous avancer à leur propos quelques éléments critiques montrant la place considérable qu'elles occupent dans les processus sociaux. Donnons un extrait de cette lettre, pu-

blisée par la FAL le 8.4.70:

- (1) "Les trois quarts de cette race est inférieure dont beaucoup ne savent ni lire, ni écrire. Vivant chez eux dans certaines parties de leur pays à l'état de troglodytes trouvent un défaut à tout ce que nous possédons, tout ce que nous faisons, à tout ce que nous mangeons."

On peut mettre cet extrait en relation avec de nombreuses autres lettres. Nous donnons ici deux extraits caractéristiques:

- (2) "Ne sachant pas un mot de Français, ils venais nous demandés conseil, soit sur le travail où sur les mots comment il fallait les écrire, auquel nous répondons volontiers. Mais par la suite ne se gênais pas si on leur faisait une remarque pour l'ordre et la propreté de nous dire con de Suisse et si vous n'êtes pas content de rester à la maison". (Extrait non publié).

- (3) "Lausanne le 18.5.1970

Monsieur le Rédacteur-
Courrier du 7 juin

Prenons le mal à la racine, Le grand responsable C, est le gouvernement Italien je parle de celui-là car les premiers a entrer dans notre Suisse??? Oui le gouvernement est dans tous ses torts. Mais que fait ce ramassi de ministres à la manque. Un pays comme l, Italie qui a ses possibilités agricoles et industrielles et qui font des grèves pendant que ses ressortissants sont obligés de quitter le pays pour aller quémander du travail. Ce pays ne c, est jamais relevé de la guerre. Prenons l'Allemagne c. est fantastique. elle travaille elle s, est relevée et ils restent chez eux .C, est ce qui fait sa force. pendant le règne de Mussolini l, exode d, italiens était inconnu l, italien restait dans son pays. Apart une petite minorité qui avaient un idéal et qui se sont naturalisés Le gros de cet envahissement dépasse l. effectif de l, armée. C, est irrespirable, notre langue nationale n. est plus qu, un faible écho aux coins-coins de ces donalds. Ceux qui font le prêchi-prêchè pour voter contre Schwarzenbach .ce sont ces requins d. entrepreneurs. consortuims qui implorant le Dieu de la finance et murmurent dans leurs ..Mercedès. Laissez venir à nous la chair à boulot

Ces étrangers avant de franchir la frontière voient dans leur imagination un spectre ..La Suisse-Poule dont les poussins vont se réfugier sous ses ailes Ils savent aussi critiquer notre pays le traitant d, illétré. Mais nous avons un bonne recette la bière car nous devons les éduquer.

Si l. initiative est acceptée ce que je souhaite.. les CFF n. auront pas a agrandir les fenêtres des wagons et au lieu d'entendre..

O sole Mio je préfère notre rustique COR-DES-ALPES.

Veuillez agréer Monsieur le rédacteur mes salutations

Veuillez mettre les initiales

(lettre annotée de la main du journaliste: "Impubliable, d'assé sans (répondre)")

Ce genre de textes ne constitue pas la majorité de notre matériel; il représente néanmoins un bon exemple d'un grand nombre de discours que nous y rencontrons. Nous aimerions souligner d'abord qu'il apparaît là une pratique langagière dont l'existence sociale est purement et sim-

plement niée. Ainsi dans l'analyse de contenu de J.-M. Jaeggi et U. Windisch évoquée précédemment, tous les extraits cités sont homogènes dans leur forme. On n'a retenu que les passages dont le "style" s'accordait globalement avec celui du rapport lui-même et qui, somme toute, ne posaient pas de problème de "décryptage".

C'est ^{une} attitude comparable que le journaliste adopte en choisissant les extraits des lettres à publier et nous avons vu dans le chapitre précédent comment les considérations de formes se mêlaient étroitement aux considérations de contenu. La FAL en publiant, exceptionnellement, une lettre rompant avec les normes (extrait 1) voulait en tirer un effet politique dans la campagne, en mettant en contradiction sa forme (violant les règles grammaticales) et son contenu (traitant les étrangers d'analphabètes). Or l'effet politique visé ne s'est pas réalisé dans ce cas, car il reposait sur l'idée que l'institution que représente la norme grammaticale s'impose de manière identique à l'ensemble des locuteurs. Toutes les lettres qui s'en écartent sont là pour prouver le contraire.

En déclarant sa surprise devant ce phénomène et en présentant le caractère explosif que pouvait avoir la publication, c'est-à-dire la mise en circulation, de certains langages, le journaliste met le doigt sur le fait que des pratiques langagières, niées comme faits sociaux, menacent d'une certaine manière l'ordre social, non pas en tant que telles, mais lorsqu'elles s'emparent d'un référent social et le transforment en transgressant la norme formelle de la langue.

Ce que nous appelons ici norme formelle de la langue doit être en fait traité comme une institution; c'est la grammaire, qui à travers deux filtres essentiellement permet de ne faire entrer dans le débat institutionnalisé d'une campagne qu'une infime partie des pratiques langagières. Le premier filtre, celui de l'orthographe (qui comprend également les règles de ponctuation) joue un rôle essentiel en français. On connaît la valeur de discrimination sociale qu'il y revêt. Largement arbitraire par rapport à la réalité phonique du langage, qu'il est censé retranscrire, il est étroitement lié à l'institution scolaire au sein de laquelle il contribue largement à la sélection sociale, donc à la reproduction des classes sociales. A travers l'acquisition ou la non-acquisition du code orthographique c'est non seulement la répartition

des individus dans le procès de production qui s'opère, mais c'est aussi le droit à prendre et à faire circuler la parole qui est réparti dans la société. Sans la maîtrise du code orthographique il est impossible d'accéder dans les cadres de la société établie à une place dominante qu'il s'agisse du pouvoir économique, politique ou idéologique; impossible aussi de faire circuler un discours en dehors de cadres étroitement limités ou contrôlés (échange de correspondance privée, réponse à des formulaires administratifs, vote ou élection). A ces limitations matérielles, il faut ajouter la domination idéologique qu'impose le code orthographique. Celui qui ne maîtrise pas ses règles accepte en général de perdre la parole, reconnaît son incapacité à utiliser le langage, à moins qu'un état de tension sociale déplace les rapports de domination idéologique et fasse surgir des discours habituellement marginalisés et dispersés au point qu'on en oublie l'existence comme fait social.

Le deuxième filtre, non moins important que la norme orthographique, étroitement relié à elle, et ayant les mêmes effets sociaux, est la norme morpho-syntaxique. Les trois extraits que nous avons présentés offrent des exemples caractéristiques de "fautes" de grammaire:

Fautes d'accord: "Les trois quarts de cette race est inférieure..."

Absence de sujet: "Mais par la suite ne se gênais pas si..."

Absence de verbe: "Le grand responsable C'est le gouvernement Italien je parle de celui-là car les premiers a entrer dans..."

Rupture syntaxique: "...de nous dire con de Suisse et si vous n'êtes pas content de rester à la maison"

Face à de tels textes¹⁾, le grammairien normatif, garant de l'institution grammaticale, ne s'arrête pas à essayer de répertorier toutes les "fautes"; ses classifications pourtant riches n'y suffisent pas; c'est

1) Sans établir un lien nécessaire entre la transgression grammaticale et la transgression de règles de bienséance, on peut constater toutefois que les injures et autres violences verbales vont souvent de pair avec les fautes grammaticales dans les lettres qui se trouvent ainsi être "incorrectes" au double sens du terme, frustes et grossières, pour reprendre les qualificatifs utilisés par le journaliste de la FAL.

le texte tout entier qui se trouve invalidé comme "incompréhensible", "charabia". Les formes de ces discours les rendent incompréhensibles, elles constituent de plus une menace sérieuse pour la survie de l'institution grammaticale. Illettrées, voire débiles et en tout cas dangereuses, les pratiques langagières ici présentes ne sont prises en considération que pour être rejetées: "Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement", "Dites...Ne dites pas..."¹⁾

C'est en s'appuyant sur cette norme que le journaliste voulait amuser ses lecteurs, mais plus fondamentalement imposer dans et par le langage un rapport de force défavorable aux partisans de l'initiative. Mais ce que la mise en circulation de la lettre révéla, ce n'est pas que son anormalité grammaticale était en contradiction avec son contenu ("accuser les étrangers d'analphabétisme" alors qu'on fait soi-même la preuve de son propre analphabétisme), mais au contraire que des significations pouvaient parfaitement circuler en transgressant cette norme. Bien plus, ces significations mises en circulation pouvaient déclencher des réactions violentes, elles cristallisaient non pas la débilité d'un "malheureux" partisan de l'Action Nationale, mais la violence contenue dans un mécanisme de l'idéologie dominante: l'institution grammaticale. Dès les premières années d'école, en effet, la norme orthographique et grammaticale imposée comme norme sociale absolue, garant de l'existence d'une langue (nationale) dans laquelle tous les locuteurs doivent s'identifier pour appartenir à la communauté nationale. Mais cette représentation est purement idéologique, car les pratiques langagières réelles, celles de la vie quotidienne, ne fonctionnent absolument pas selon ces normes. Si le journaliste -et avec lui le grammairien (et sans doute aussi le linguiste), peut juger ridicule le décalage entre la représentation idéologique de la langue ("Ils ne savent pas lire et écrire") et la pratique réelle, c'est qu'il a lui-même intériorisé

1) Les théories linguistiques quant à elles, même si elles critiquent explicitement les positions normatives du grammairien, n'en sont finalement pas très éloignées. Fondées sur les concepts de langue comme structure, ou de compétence comme système formel, elles ne peuvent traiter les formes rencontrées dans de tels discours que comme secondaires, déviantes, par rapport à un code ou à un système fondamental. Des discours où les relations syntaxiques ne sont pas stables, où les limites des unités phrastiques sont floues, ne peuvent servir de matériel à des descriptions théoriques qui postulent la stabilité de leurs objets. Nous y reviendrons.

dans sa pratique et les normes et la représentation qu'elles soutiennent. En éliminant la plupart des lettres (voir l'exemple (3) jugé "impubliable") transgressant trop ouvertement les règles grammaticales et la bienséance, le journal empêche que la violence contenue dans certains discours, dans leurs formes et dans leur signification, ne fasse sortir le débat du cadre institutionnel qui doit conduire au vote démocratique.

Si nous avons insisté sur ces quelques exemples ce n'est ni pour réhabiliter la faute grammaticale comme transgression sociale, ni pour établir un lien particulier entre les discours anti-étrangers et ces formes d'illétrismes; en effet ce que nous avons décrit là n'est pas une caractéristique propre à notre matériel; ce qui lui est spécifique, en revanche, c'est l'émergence massive de ces pratiques langagières qui nous contraindra à avancer très prudemment dans l'analyse de la fonction argumentative au sein du débat polémique. En effet, ni les théories linguistiques, ni les procédures d'analyse de contenu, ne nous fournissent d'instruments adéquats pour analyser ce type de discours, et l'on risque constamment, à l'instar du grammairien ou même du journaliste, de pratiquer une sorte de "normalisation", en les traitant comme un sous-produit des pratiques langagières dominantes, alors qu'elles ont peut-être des modes de fonctionnement propres.

Quelques traits des pratiques langagières

Nous montrons ici, à partir de quelques analyses de détail, que la description des lettres ne peut se faire selon les méthodes utilisables pour l'analyse du langage normé. Nous nous attachons plus particulièrement aux relations syntaxico-sémantiques. Nous voulons montrer que la caractéristique essentielle de ces relations est la notion de flou, et ^{/ce} de plusieurs points de vue.

- a) les limites des phrases
- b) le télescopage syntaxique.

a) Les limites de phrases

La plupart des lettres présentent des "fautes" de ponctuation; l'exemple (3) est caractéristique à cet égard. Sans doute faut-il voir d'abord dans ce fait la non maîtrise d'un aspect du code orthographique. Mais il faut y voir aussi le signe d'un fait beaucoup